



FORCE OUVRIERE

Personnel Territorial Ville de Rennes
Rennes Métropole & CCAS



RIFSEEP 2025 - 2027

Les syndicats signataires de l'accord sur le RIFSEEP, FO, CGT et CFDT, ont négocié durant plusieurs mois avec l'administration afin d'améliorer le pouvoir d'achat des agents sur la durée. Au final, nous avons obtenu :



Augmentation de l'IFSE Socle

Catégorie	1/1/2025	1/1/2026	1/7/2026	1/7/2027
C	+ 35 €	-	+ 35€	+ 30 €
B	+ 35 €	-	+ 35€	+ 30 €
A	-	+ 35 €	-	+ 65 €

(Montants bruts)



IFSE QPV de 50€ brut par mois

IFSE Quartier prioritaire de 50€ brut par mois à compter du 1/9/2024 pour les agents éligibles.



IFSE pour les contractuels non permanents

C : 90 € B : 180 € A : 290 €

(Montants bruts)

Destinés aux agents contractuels **non permanents** avec une **ancienneté** ≥ 6 mois au sein de la même collectivité. Au 1^{er} janvier 2026, versement d'une IFSE socle forfaitaires (montants bruts)



Métiers de la Petite Enfance +100€

Valorisation des métiers de la Petite Enfance : **+100€ net** par mois (soit 118€ brut) dès le 1^{er} janvier 2025 (par anticipation sur l'augmentation prévue de l'IFSE socle)



Tutorat : 60€ brut/mois



Animation de formation interne : 60€

60€ brut par jour de formation animée en interne par un agent

Nous regrettons que les agents avec les plus bas salaires ne soient pas privilégiés en terme de montant total concernant l'IFSE Socle. Pour autant, nous saluons les efforts importants de notre administration et de nos élus qui proposent d'allouer un budget de plus de 6 Millions d'euros sur les 3 prochaines années au RIFSEEP.

NOTA : La mise en place de ces propositions, négociées avec l'administration, sera soumise au vote des OS lors du CST du 3 octobre 2024.